



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-13549>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 26-13549

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-5400

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie De Saint Privat Des Vieux

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21300294200018

Ville : SAINT PRIVAT DES VIEUX

Code postal : 30340

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour des travaux divers de voirie, et réseaux divers sur l'ensemble du territoire de la Commune

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an.

L'accord-cadre est conclu à compter de la réception du premier bon de commande. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande avec un montant maximum de 200 000 euro(s) HT par an , ce montant est identique pour chaque période de reconduction. Le présent accord-cadre comprend une clause d'insertion par l'emploi

Critères d'attribution : Matériaux : 10% Moyens : 16% Organisation et planification du chantier : 10% Sécurité et santé : 4% Prix : 60%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 12/02/2026 à 12h00, lire 05/03 /2026 à 12h00

- Rubrique : Description, Au lieu de L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande avec un montant maximum de 200 000 euro(s) Ht par an , ce montant est identique pour chaque période de reconduction., lire L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande avec un montant maximum de 250 000 euro(s) Ht par an , ce montant est identique pour chaque période de reconduction

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/02/2026